





# LETTRE D'INFORMATION #13 DAC Charente

#### **EDITO**

Bonjour à tous,

A travers cette nouvelle lettre d'information, vous allez poursuivre votre découverte d'acteurs et l'avancée de certains projets. Vous allez notamment pouvoir apprécier comment certains partenaires s'associent à des projets au service des citoyens charentais. Parce que les acteurs du territoire souhaitent rentrer dans cette dynamique du « bien vieillir », l'équipe Icope lance son partenariat également avec la CPTS Sud Angoumois depuis le mois de juin!

Selon le calendrier, vous pourrez donc rencontrer également notre équipe au sein des pharmacies et accéder à l'étape 1 du programme dans les locaux des Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Dignac et Villebois Lavalette. Pourquoi ne pas dupliquer avec vous cette action sur d'autres territoires ?

Et si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à suivre le lien du clip animé qui présente nos missions.

Arnaud PUYDOYEUX

#### **RETROUVEZ**

- Toute notre organisation sur <a href="https://www.dac-16.fr/">https://www.dac-16.fr/</a>
- L'actualité de notre territoire : https://www.dac-16.fr/actualites
- Tous les dispositifs charentais (sanitaires, sociaux, liés à l'enfance et au handicap) sur https://annuaire.dac-16.fr/

Pour toute question ou commentaire, Elsa DORNE, Responsable projet, se tient à votre disposition par mail elsa.dorne@dac-16.fr

#### **SOMMAIRE**

- → CROIX-ROUGE FRANCAISE COMPETENCE
- **→** EPNAK
- → Dynamique des Aidants
- → Dis, c'est quoi le DAC
- → LOI BIEN VIEILLIR
- → Les guides du DAC et l'annuaire
- → ICOPE Prévention Santé Charente
- → PEPS
- → UTTEP
- → ESEA



Jeudi 11 juillet de 9h à 18h Prise de rendez-vous ICOPE

MSP Villebois, 20 rue du collège, 16320 Villebois Lavalette ICOPE x CPTS Sud Angoumois

Pour plus d'information : elsa.touillet@dac-16.fr







#### - ACTUALITES DES PARTENAIRES -

#### **CROIX-ROUGE FRANCAISE COMPETENCE**

Assistant médical : un collaborateur incontournable

L'assistant médical : un maillon essentiel pour améliorer l'accès aux soins Le rôle de l'assistant médical consiste à :

- l'organisation administrative permettant de libérer du temps au médecin
- effectuer des gestes techniques soignants et de participer activement à la consultation augmentant l'efficience du médecin (dans un contexte de tension et de désertification),
- privilégier le lien avec le patient pour répondre à de nombreuses questions réduisant le temps de face à face avec le médecin.

#### Devenir Assistant médical

Ce nouveau métier inauguré en 2019 promet une forte employabilité : après avoir créé 4 000 postes via le plan « Ma santé 2022 », le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités prévoit d'atteindre le nombre de 10 000 assistants médicaux d'ici fin 2024. La formation dure 279 heures et ne nécessite pas d'examen d'entrée.

Pour en savoir plus sur le contenu de cette formation <u>cliquez ici</u>

A noter, il existe des allégements, des passerelles, des équivalences, et des suites de parcours pour les personnes titulaires des diplômes : DE Aide-soignant, DE Auxiliaire de puériculture et DE Infirmier

L'aide à l'emploi pour les cabinets libéraux





L'emploi d'assistants médicaux est facilité par le versement d'une aide financière par l'Assurance Maladie. Estimez le montant de l'aide à l'emploi et l'impact sur la patientèle avec le simulateur.

Tous les médecins libéraux, y compris les médecins nouvellement installés, quelle que soit leur spécialité, peuvent bénéficier de cette aide à l'emploi, dès lors qu'ils exercent en secteur 1 ou en secteur 2, avec engagements de modérations tarifaires (médecins adhérents à l'Optam – Optam-CO). Des aménagements spécifiques au contrat peuvent aussi être proposés au médecin en situation de handicap ou atteint de maladie chronique. Le médecin a le choix de recruter l'assistant médical directement ou par l'intermédiaire d'un groupe de médecins libéraux ou d'une structure organisée en groupement d'employeurs.

A noter, il existe des allégements, des passerelles, des équivalences, et des suites de parcours pour les personnes titulaires des diplômes : DE Aide-soignant, DE Auxiliaire de puériculture et DE Infirmier

Pour en savoir plus contactez Aurélie Panchout : aurelie.panchout@croix-rouge.fr





#### **EPNAK**

#### Présentation du SAMSAH TSA 16 et autres TND

SAMSAH: Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Le SAMSAH TSA 16 et autres TND est Co-porté par l'EPNAK (Etablissement Public National Antoine KOENIGSWARTER) et le Centre Hospitalier Camille Claudel. Il a ouvert fin 2023. Le SAMSAH propose 23 places et fonctionne en file active. Il intervient auprès de personnes TSA et autres Troubles du neurodéveloppement. Il rayonne sur le Ruffécois, la Charente Limousine, l'Angoumois et le Sud Charente pour se faire, il se compose de deux antennes : une antenne à Angoulême (1 impasse LEROY) et une antenne à Chabanais (4 chemin des Bouvières). Le SAMSAH a pour vacation d'accompagner des personnes en situation de handicap adultes à partir de 20 ans (moins par dérogation) ayant une aptitude au travail et/ou à l'autonomie, domiciliées ou ayant le projet de vivre en milieu ordinaire. L'orientation en SAMSAH est prononcée par la MDPH de la Charente via la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Les personnes qui ressentent le besoin d'être accompagnées dans certains domaines ou les partenaires en recherche d'un relai ou d'une complémentarité peuvent prendre contact avec le SAMSAH (samsahtsa16@epnak.org / 06 08 10 37 90).

Les interventions des professionnels sont basées sur des modèles théoriques et pratiques recommandés par la HAS (Haute Autorité de Santé). Ces interventions s'organisent dans les lieux de vie de la personne accompagnée (domicile, lieux de formation, lieux de travail, l'environnement socio-culturel, lieux de soins...). L'équipe pluridisciplinaire du SAMSAH propose un accompagnement global, personnalisé et adapté aux besoins de chaque personne pour favoriser l'autonomie, l'inclusion sociale et l'accès aux droits et à la santé. Les prestations individuelles ou groupales proposées par le SAMSAH se déclinent en 5 catégories :

- Le social : vie quotidienne, alimentation, logement, déplacements, temps libres...
- Le médical et paramédical : supervision et soutien dans l'accès aux soins et à la prise de traitements, accompagnement lié à la sensorialité et à la motricité.
- Le versant psychologique : soutien et évaluations.
- La gestion administrative et budgétaire : aide éducative, budgétaire, dossiers administratifs et accès aux droits.
- L'insertion professionnelle : accès aux études, formations, stages et emplois / maintien dans l'emploi.





Nous travaillons en partenariat ; le SAMSAH s'emploie à développer un réseau et à préparer des relais pour éviter toute rupture de parcours.

Conformément aux préconisations des RBPP (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles), les prestations s'appuient sur les attentes et besoins exprimés par la personne et sur des évaluations globales et régulières. Un Projet Personnalisé, coconstruit avec la personne accompagnée permet de planifier et de coordonner les prestations. L'enjeu est que la personne soit pleinement actrice de son projet, de son parcours et autodéterminée.

<u>L'ESRP (Etablissement et services de Réadaptation Professionnelle)</u> EPNAK Angoulême est situé au 17 avenue du Maréchal Juin à l'Isle d'Espagnac. L'EPNAK dispose de 34 places en file active soit 4 places sur la pré- orientation 10 places sur la préparatoire et 20 places sur le dispositif formation accompagnée.

L'ESRP s'adresse à tout bénéficiaire à partir de 16 ans reconnu en situation de handicap ou dont la demande initiale de reconnaissance ou de renouvellement est en cours d'examen et qui souhaite travailler un projet professionnel.

L'accompagnement proposé inclus un parcours personnalisé et un accompagnement pluridisciplinaire (formateurs-psychologue du travail-infirmières-médecin-neuropsychologue-ergothérapeute). La durée et le rythme du parcours sont adaptés aux besoins de la personne. L'organisation est modulable alternant les temps individuels et/ou collectifs, en autonomie ou accompagnés.

La pré orientation est d'une durée de 14 semaines à temps complet. Elle peut être proposée à temps partiel.

La préparatoire peut varier de deux mois à douze mois à temps complet mais peut être également proposée à temps partiel.

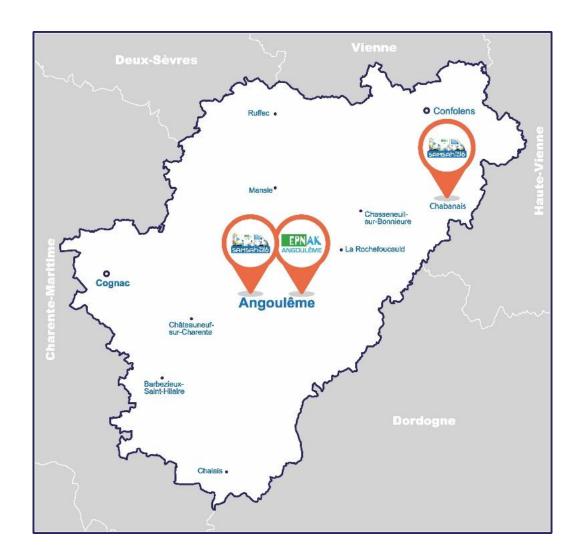
Le <u>Dispositif Formation Accompagné</u> est un accompagnement individualisé et de proximité pour sécuriser un parcours de formation dans le droit commun.

L'objectif de l'accompagnement en DFA est d'être soutenu et accompagné individuellement tout au long de son parcours de formation, de pouvoir accéder à des services médico-psycho-sociaux et de préparer la fin du parcours de formation.





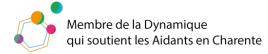
Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les dispositifs proposés, vous pouvez contacter Mme Boutin (chef de service) au 06.68.56.68.51 ou à l'adresse mail : <a href="mailto:contact16@epnak.org">contact16@epnak.org</a>







## **Dynamique des Aidants**



Notre prochain COPIL de la Dynamique a eu lieu le

<u>lundi 4 novembre de 14h à 16h30</u> (lieu à venir)

Retrouvez ici le lien vers toutes les éditions de Chemins d'Aidants : <a href="https://dynamiqueaidants16.fr/conference/home/les-publications-de-la-dynamique-qui-soutient-les-aidants-en-charente/">https://dynamiqueaidants16.fr/conference/home/les-publications-de-la-dynamique-qui-soutient-les-aidants-en-charente/</a>





## **ACTUALITES DU DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION**

## Dis, c'est quoi le DAC





Regardez la vidéo ici :







#### **LOI BIEN VIEILLIR**

Seize mois après son dépôt à l'Assemblée nationale, la loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie est promulguée et publiée au Journal officiel. Retour sur quelques mesures phares du texte :

#### Équipes locales sur les aides techniques

Article 3 - Le texte prévoit la généralisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 des équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques. Déjà déployés de façon expérimentale, ces dispositifs doivent notamment permettre de prévenir les chutes et les troubles musculo-squelettiques des professionnels et des proches aidants. Leur cahier des charges national sera fixé par décret.

#### Harmonisation des politiques territoriales

Article 4 - L'article prévoit d'élaborer les schémas d'organisation sociale et médico-sociale, les schémas régionaux de santé et les schémas départementaux sur la même temporalité afin de renforcer leur complémentarité et leur cohérence.

#### Lutte contre l'isolement

Article 8 - La proposition de loi autorise les maires à transmettre aux services sociaux et sanitaires leurs registres nominatifs, prévus pour aider les personnes âgées ou en situation de handicap en cas de risques exceptionnels, comme les canicules. L'objectif visé est la lutte contre l'isolement social des plus vulnérables et le repérage des situations de perte d'autonomie.

#### Aide à la mobilité

Article 20 - Afin de soutenir la mobilité des professionnels de l'aide à domicile, les départements pourront bénéficier d'une aide financière annuelle versée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Une partie de cette contribution pourra être affectée à des aides à l'obtention du permis de conduire.

#### Obligation alimentaire

Article 23 - L'acquittement de l'obligation alimentaire dans le cadre de l'aide sociale à l'hébergement est supprimée pour les petits-enfants et leurs descendants. Les enfants peuvent quant à eux être dispensés de payer l'obligation alimentaire s'ils ont été retirés du milieu familial sur un total de trois ans avant leur majorité. La dérogation est également valable si leur parent est condamné comme auteur, coauteur ou complice d'un crime ou d'une agression sexuelle commis sur la personne de l'autre parent.





### Les guides du DAC et l'annuaire

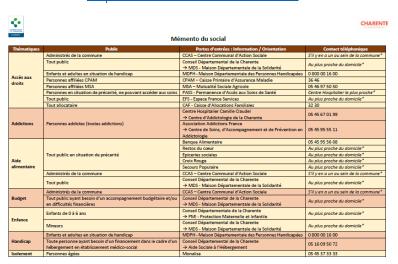
<u>Le guide « Incurie, syndrome de Diogène - Guide d'accompagnement à destination des élus et professionnels de Charente »</u> est disponible!

Retrouvez-le ici : https://www.dac-16.fr/documents-ressources : <u>Guide Incurie, syndrome de Diogène</u>

Vous retrouverez dans ce guide les ressources pour mieux comprendre et mieux accompagner les personnes, ainsi que les ressources disponibles sur le territoire pour l'accompagnement de ces personnes



Le <u>mémento du social</u> est une fiche recto-verso avec les principaux acteurs départementaux, pour faciliter l'orientation des personnes. Cette fiche est adaptable et modifiable selon les besoins de votre commune : <a href="https://www.dac-16.fr/node/801">https://www.dac-16.fr/node/801</a>



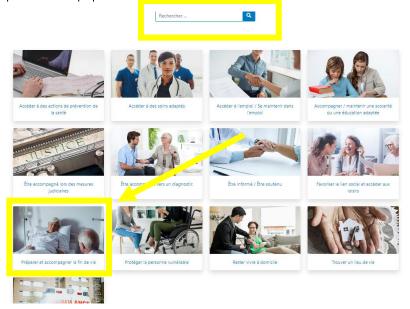
Enfin, notre campagne de mise à jour de l'annuaire sera lancée début juillet. Si vous souhaitez modifier la fiche de votre structure, service, ou que vous souhaitez l'ajouter, télécharger la





fiche structure vierge ici : <a href="https://www.dac-16.fr/node/874">https://www.dac-16.fr/node/874</a> et envoyez-la à <a href="elsa.touillet@dac-16.fr">elsa.touillet@dac-16.fr</a>

Pour retrouver votre structure, passez par la recherche libre ou par les blocs ; par exemple, pour les équipes mobiles de soins palliatifs :



Sélectionnez ensuite le service ou la structure que vous recherchez :

## Préparer et accompagner la fin de vie







Cliquez en bas de la fiche descriptive, sur « Accès aux structures du département »



#### Vous retrouvez toutes les structures de Charente







#### **ICOPE – Prévention Santé Charente**

lcope est un programme de prévention et de repérage de fragilités qui s'organise autour de 5 étapes. ICOPE s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, autonomes et vivant à domicile, afin d'adopter de bonnes pratiques pour retarder ou éviter l'apparition de fragilités. Des permanences sont organisées sur le territoire :

#### - Au CH d'Angoulême

Emilie SCHULLER, infirmière de prévention, effectue des permanences tous les premiers lundis de chaque mois aux consultations externes

#### - Aux Hôpitaux du Sud Charente

Frédérique BOUTIN, infirmière de prévention, effectue des permanences tous les premiers mardis de chaque mois aux consultations externes.

#### - Sur le secteur de la CPTS Sud Angoumois

Vous pouvez également nous rencontrer au sein des pharmacies citées ci-dessous et accéder à l'étape 1 du programme dans les locaux des Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Dignac et Villebois Lavalette.

Ces consultations et informations sont <u>ouvertes à toutes les personnes</u> souhaitant participer à ce programme <u>sans rendez-vous préalable</u>.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les professionnels de santé, libéraux et d'établissements, qui nous suivent dans cette démarche, en intégrant désormais ICOPE dans leurs pratiques professionnelles.











Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

#### Déploiement ICOPE x CPTS Sud Angoumois

1. Planning d'intervention dans les pharmacies du territoire :

	Vendredi 21 juin	Mardi 25 juin	Jeudi 27 juin
MATIN	Vœuil-et-Giget Louise RAYNAUD 4 rue de la mairie 16400 Voeuil et Giget	Garat André LASSIME 1108 à Bellevue 14410 Garat	Mouthiers sur Boëme Virginie BARDINEAU 2 place Simon Dugaleix 16440 Mouthiers-sur- Boëme
APRES MIDI	Dignac Alexandre LASSIME 40 rue de la Clef d'Or 16410 Dignac	Puymoyen Mathilde ARRIETA 5 place de Genainville 16400 Puymoyen	Villebois Dieu Linh CASASNOVAS Chemin Sigalaud 16320 Villebois Lavalette

2. Planning de prise de rdv dans les MSP

MSP Dignac : 39 rue de la clef d'or 16410 Dignac - Salle d'ateliers RDC gauche Accueil des professionnelles Lucyle

Vendredi 5 juillet à partir de 9h et jusqu'à 18h

MSP Villebois : 20 rue du collège 16320 Villebois Lavalette - Bureau médical droite RDC

Accueil des professionnelles : Lucyle / JF Dissard Jeudi 11 juillet à partir de 9h et jusqu'à 18h

Contact : Elsa TOUILLET – Coordinatrice Prévention Santé Charente

06 21 55 22 04 / elsa.touillet@dac-16.fr





















#### **PEPS**

Edito – Où est Charlie?

Le 6 et 7 juin 2024 ont eu lieu les journées nationales des Maisons Sport Santé. Un constat sur les remontées d'information a été établi : le suivi des bénéficiaires par les MSS nationales est très faible et les déperditions de suivi après 6 mois sont énormes. Il y a un vrai besoin d'accompagner les MSS dans leurs missions de suivi. Les MSS de Nouvelle Aquitaine sont plutôt dans les bons élèves mais afin de soutenir celles de Charente, le PEPS 16 a décidé de recruter François Parisot. François relance les MSS pour la atil métier SAPA permettant un suivi qualitatif et fait les remontées d'information vers

complétude de l'outil métier SAPA permettant un suivi qualitatif et fait les remontées d'information vers les médecins via l'outil PAACO Globule. Bienvenu à François parmi nous !

Pierrick Hervéou – coordonnateur

**PEPS 16.** 

Pierrick Hervéou – coordonnateur PEPS 16.

#### Les nouveaux du réseau:

Fit n forme – yoga sur chaise et marche nordique – Déclic Energym – gym santé – Déclic Nicolas Aslanian – coaching à domicile – Déclic Coaching by mika – remise en forme, pilates, fitness – Déclic Nautilis – activité aquatique - Déclic

Les chiffres clefs – Mai 2024 Nombre de structures peps : 75 Nombre d'activités PEPS : 126

Nombre de bénéficiaires accueillis depuis le début : 1244

Nombre de médecins prescripteurs : 333

#### Contacts utiles:

Pierrick Hervéou coordonnateur François Parisot agent administratif PEPS 16 – DAC-PTA 16 Coordo16@peps-na.fr

06 18 83 32 54 0 809 109 109 20 impasse de la Valenceaude





16160 Gond-Pontouvre

-

www.peps-na.fr referencement.peps-na.fr

Personnes ressources pour le suivi et l'orientation des bénéficiaires

Charente Limousine:

Mairie de Chasseneuil - Gregory Vazelle - 0750558405 gregory.vazelle@chasseneuil.fr

Zone: Chasseneuil et alentour

Maire Terre De Haute Charente : Stéphane Laliève – 06 89 58 07 36

s.lalieve@terresdehautecharente.fr

Zone: Terre De Haute Charente et alentours

Sport Santé Charente : Fabien Chauveau – 06 08 06 56 32

sportsantecharente@gmail.com

Zone: Sud Charente

Pauline Pelletier - 06 62 11 78 90

Zone: Grand Cognac

GrandAngoulême : Lucie Lenoir – 06 28 78 07 10

Lucie.lenoir@dac-16.fr Zone : Grand Angoulême

Comité Départemental de Sport Adapté : Antonin Porte –

05 45 25 32 52

cdsa16charente@gmail.com

Zone : département spécialisé en santé mentale

Hôpital de Ruffec : Yassine Akniouene – <u>maisonsportsante@ch-ruffec.fr</u>

Zone : Nord Charente

Hôpital de La Rochefoucauld : Mélody Barraud – 06 16 65 73 28

maisonsportsante@ch-larochefoucauld.fr

Zone : La Rochefoucauld Porte du Périgord

DAC-PTA 16 : Pierrick Hervéou et François Parisot – 06 18 83 32 54

Coordo 16@peps-na.fr

Zone : département par subsidiarité





#### Les évolutions du PEPS et du sport-santé

#### Départ de Lucie

Il y a deux ans, l'activité physique sur prescription médicale n'avait pas de lieu repéré sur le GrandAngoulême. La mission complexe donnée à Lucie était de créer une Maison Sport Santé rayonnant sur l'EPCI. Deux ans plus tard, la MSS du GrandAngoulême est repérée par le grand public, les bénéficiaires de la MSS viennent des 38 communes et elle accueille 300 personnes à l'année. Inutile de dire que la MSS du GrandAngoulême porte l'image de Lucie et que sa réussite provient de son investissement.

Aujourd'hui Lucie nous quitte. Merci à elle d'avoir donné vie à cette Maison Sport Santé qui va chercher à grandir, accompagnée par un.e futur.e successeur. Souhaitons bonne chance et bonne continuation à Lucie!

#### Le parlement s'intéresse à la promotion de l'APA

Une proposition de loi a été déposée le 11 avril à l'Assemblée Nationale afin de renforcer la prévention en santé par la promotion de l'activité physique adaptée. La proposition de loi revient sur le statut d'EAPA; sur la prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que sur l'introduction d'APA dans certains parcours de soin; la création d'une délégation interministérielle en communication avec l'Assurance maladie; la nécessité d'une articulation avec les projets régionaux de santé ainsi que les contrats locaux de santé.

#### APS en établissement

L'ANAP a édité deux documents afin d'accompagner le développement des référents APS en ESSMS. Un document est à destination des gestionnaires et un second pour les référents eux mêmes.

La HAS recommande l'activité physique et l'alimentation en première intention dans la prise en charge globale du diabète de type 2.

La Haute Autorité de santé (HAS) vient de mettre à jour ses recommandations datant de 2013 concernant le diabète de type 2. Si auparavant, elles portaient exclusivement sur la stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique, désormais elles positionnent en première intention les thérapeutiques non médicamenteuses. Selon la HAS, modifier les





habitudes de vie doit intervenir en première intention (alimentation, sédentarité, activité physique, ...) couplé à de l'éducation thérapeutique du patient.

#### **Chartes PEPS**

Les nouvelles chartes d'engagement au PEPS sont parues. Elles sont consultables sur le site <u>peps-na.fr</u>. Les deux grandes nouveautés sont la création de plateformes d'évaluation ainsi que la décharge des structures à la réalisation des bilans qui seront réalisés par les nouvelles plateformes d'évaluation.

#### Action Emeline parcours du cœur

La MSP de Chazelles a organisé les parcours du cœur le vendredi 12 avril auprès des élèves de l'école primaire ainsi que le samedi 20 avril auprès de la population générale. La MSP a réalisé une marche adaptée de 3km; une marche de 6 et une de 12 km libre; un atelier gestes de premiers secours; un atelier Pilates; un atelier facteurs de risques cardiovasculaires; un atelier diététique avec la réalisation d'un repas; un atelier stretching et enfin un atelier bucco-dentaire. Pour développer une animation sur le sujet n'hésitez pas à questionner Emeline.

#### Semaine bleue/octobre rose/FSSE

Les prochains temps d'information/sensibilisation à venir où le PEPS sera présent sont multiples. Notons tout de même certains évènements majeurs comme :

- Le Forum Sport Santé Environnement en septembre prochain pour informer le grand public sur l'accès à l'activité physique pour tous.
- La semaine Bleue fin septembre et début octobre. Le Conseil Départemental invite le PEPS et les MSS sur de l'information et sensibilisation sur trois sites : Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chalais et La Couronne
- Octobre rose, qui est le moment phare de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. L'évènement est départemental et de nombreux sites y associent les MSS et le PEPS.





#### UTTEP



## <u>La Charente renforce son engagement en matière d'Éducation Thérapeutique du Patient</u> (ETP)

Le département de la Charente continue de démontrer un engagement fort envers l'amélioration de la santé publique grâce à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). En déclarant deux nouveaux programmes auprès de l'ARS et en développant trois autres, la Charente met en avant l'importance de l'éducation et de l'autogestion des patients pour améliorer les résultats de santé et leur qualité de vie. Ces initiatives, soutenues par les hôpitaux, les cliniques, les MSP et les CPTS, illustrent une approche collaborative et territoriale qui permet de mobiliser une diversité de compétences et de ressources, assurant ainsi une prise en charge globale et continue des patients.

Cette dynamique est renforcée par l'inter CPTS et la CPTS Ouest Angoumois. Avec la participation active du centre hospitalier d'Angoulême, un programme ETP pour le diabète gestationnel a été déposé. De plus, la CPTS Ouest Angoumois et la CPTS Terre de Charente travaillent actuellement sur l'élaboration d'un programme ETP en cancérologie.

La MSP de Mansle s'engage également dans l'écriture d'un programme ETP pour la douleur chronique, en se concentrant notamment sur des axes tels que la fibromyalgie, les douleurs ostéoarticulaires et lombaires. Par ailleurs, le centre de rééducation des Glamots développe un programme ETP spécifique pour la sclérose en plaques.

Ces efforts collectifs démontrent un engagement continu et coordonné pour améliorer la qualité de vie des patients à travers l'éducation thérapeutique, soulignant l'importance de la collaboration interprofessionnelle et territoriale.

Retrouver les programmes ETP de Charente grâce au QR code ci-dessous



https://www.dac-16.fr/node/877

<u>Contact</u>: Alexandra SANCHEZ- Coordonnateur ETP

06 18 83 38 42 -<u>uttep16@dac-16.fr</u>





#### **ESEA**





Le service RELEA (Les RELais E-santé en Action) vise la promotion et la valorisation des dynamiques e-santé des territoires de la Nouvelle-Aquitaine et des acteurs porteurs de ces dynamiques. Composé d'un service d'accompagnement et d'animation régional et d'une vitrine numérique, il permet aux acteurs d'échanger et de partager les initiatives, les retours d'expérience et les pratiques en matière de e-santé.

RELEA est la première communauté de pairs de la Nouvelle Aquitaine qui permet d'échanger et de partager les retours d'expérience et les pratiques en matière de esanté. C'est le service des acteurs de la prise en charge en santé, issus des secteurs médicaux, médico-sociaux ou sociaux, acteurs institutionnels ou représentants des usagers de la santé.

#### Pour qui?

- Les Professionnels de santé, du médico-social et social
- Les Institutionnels
- Les Associations et représentants des usagers et des citoyens

#### Pour quoi?

- Valoriser la dynamique e-santé en Nouvelle-Aquitaine
- Rendre visible les actualités et les événements e-santé du territoire
- Valoriser les initiatives, projets ou expérimentations e-santé des professionnels
- Favoriser le partage d'expérience entre pairs
- Participer à l'enrichissement et au développement des expertises de terrain

#### Quels avantages?

- Un accompagnement de proximité et une animation de réseau renforcée et personnalisée
- Une mise en relation facilitée entre les acteurs (centres d'intérêts partagés, projets communs, etc.)
- Des cartographies actualisées des acteurs et des événements e-santé en Nouvelle-Aquitaine
- Visibilité sur les actualités e-santé de son territoire (témoignages, vidéos, podcasts, articles, etc.) et les grandes orientations nationales
- Expériences et pratiques valorisées, partagées





• Mise à disposition de ressources (tutoriels, boîte à outils, etc.) et de formations en ligne

#### En 2023, RELEA c'est:

- · 30 articles de témoignage publiés sur l'année (16 en 2022)
- 38 vidéos et podcasts de témoignage et de retour d'expérience postés (12 en 2022)
- 91 fiches actions de territoires renseignées (66 en 2022) et 453 événements e-santé des territoires partagés sur l'année (423 en 2022)

2023 a été l'année d'une reconnaissance et d'un rayonnement plus grand du service RELEA, jusqu'à l'échelle nationale. Des demandes et des sollicitations de présentation du service ont été fréquentes, avec des retours de confrères et des acteurs des régions voisines très positifs. Ils envient la Nouvelle-Aquitaine pour tous vos partages et leurs contenus de qualité!

2024 débute donc sous les souhaits partagés d'une croissance encore plus marquée de notre service Régional RELEA, multipliant encore plus les témoignages et les retours de terrain.

2024, verra aussi arriver de nouveaux services de partage et d'échange, tel que l'ouverture d'un forum de discussion pour tous les RELEA Pro de la région. C'est l'ambition d'une année d'animation et d'accompagnement du réseau de RELEA Pro.

Pour conclure, l'ensemble des collaborateurs du GIP ESEA, l'équipe projet RELEA vous remercient pour votre engagement et vous souhaitent une Année 2024 riche en e-santé et pleine de réussite.

Lien vers la page dédiée RELEA sur le portail ESEA : https://www.esea-na.fr/gip/communaute-e-sante

Pour plus d'information votre équipe de territoire ESEA ainsi que la référente du réseau RELEA se tiennent à votre disposition :

#### Apolline BARREAU

Chargée d'Accompagnement de Territoire e-santé 06 34 21 31 95 apolline.barreau@esea-na.fr

#### Laïla KOURATI

Chargée d'Accompagnement de Territoire e-santé 06 38 53 38 76 laila.kourati-hamid@esea-na.fr

#### Benjamin BARDOT

Chef de projet e-santé 06 37 33 76 89 benjamin.bardot@esea-na.fr

#### Karine HAZARD

Animatrice réseau RELEA 07 76 03 23 30 relea@esea-na.fr